

Rapport public Parcoursup session 2024

Ecole des Pupilles de l'Air - lycée de la défense - CPGE - MPSI

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Ecole des Pupilles de l'Air - lycée de la défense - CPGE - MPSI (4961)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 9%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole des Pupilles de l'Air - lycée de la défense - CPGE - MPSI (4961)	Jury par défaut	Tous les candidats	32	1167	280	120	32

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ecole des Pupilles de l'Air - lycée de la défense - CPGE - MPSI (4961)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	282	83	32	4	12,5 %
			Masculin	885	197	88	28	87,5 %
			Total	1167	280	120	32	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Ecole des Pupilles de l'Air - lycée de la défense - CPGE - MPSI (4961)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	43	0	0	0	0 %
				AB	183	1	0	0	0 %
				B	503	50	7	3	9,4 %
				TB	378	198	83	25	78,1 %
				TBF	49	30	29	4	12,5 %
				Total	1156	279	119	32	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	2	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	6	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	1	1	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	4	1	1	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ecole des Pupilles de l'Air - lycée de la défense - CPGE - MPSI (4961)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1062	273	116	31	96,9 %
			En réorientation	52	3	0	0	0 %
			Non scolarisés	5	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	8	1	1	0	0 %
			Autres	40	3	3	1	3,1 %
			Total	1167	280	120	32	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole des Pupilles de l'Air - lycée de la défense - CPGE - MPSI (4961)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	1056	268	116	32
			Autres doublettes	98	11	3	0
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole des Pupilles de l'Air - lycée de la défense - CPGE - MPSI (4961)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	91,5 %	96,1 %	97,5 %	100 %
		Autres doublettes	8,5 %	3,9 %	2,5 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	Très bon niveau scolaire en mathématiques et sciences physiques	Essentiel
	Résultats académiques	Bon niveau en anglais et en français	Important
	résultats académiques	Moyennes dans les principales matières, progression annuelle, résultats aux épreuves anticipées de Français.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aptitude	Appréciation des enseignants, champ "méthode de travail" de la fiche Avenir.	Important
Savoir-être	Capacité	Capacités à fournir des efforts, à s'investir, d'autonomie, appréciées sur la fiche Avenir.	Très important
	Capacité	Esprit d'équipe	Important
	Capacité	Implication et autonomie	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	intérêts	Projet de formation motivé, engagement civique et expériences. Motivation pour intégrer une grande école militaire.	Essentiel
	Intérêts	Connaissance des exigences de la formation.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	Engagement citoyen	Très important
	Intérêts	Intérêt pour la démarche scientifique	Très important
	Activités	La pratique sportive régulière est nécessaire.	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des candidatures se fait selon les modalités suivantes :

- Utilisation de l'outil de l'aide à la décision de Parcoursup pour l'examen des notes par la commission.
- Analyse des lettres de motivation, de la fiche Avenir de Parcoursup et des appréciations portées sur les bulletins scolaires fournis (des classes de 1ère et Terminale).
- Validation critères d'aptitudes médicales par un médecin militaire ou un service médical des Armées.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Enseignements :

- Des candidats méconnaissent les attendus d'une classe préparatoire (en particulier sur l'autonomie et la capacité de travail).
- Des candidats n'ont pas pris la mesure de la spécificité de l'EPAE (Ecole des Pupilles de l'Air et de l'Espace : école militaire pour les classes préparatoires : implication dans certaines activités militaires durant le parcours de formation).

Conseils aux candidats :

- Présenter d'excellents résultats dans les disciplines scientifiques.
- Nécessité d'une adaptation à la vie en collectivité (internat long obligatoire)
- Veiller à la procédure de validation des critères d'aptitudes médicales.
- bonne condition physique et appétance pour le sport.
- Connaître la spécificité de la "double" formation, engagement militaire et classe préparatoire.
- Possibilité de découvrir les spécificités de l'Ecole lors de la Journée portes ouvertes (samedi 25 Janvier 2025, exclusivement sur inscription).

Signature :

Dominique HENNEBERT,
Chef d'établissement de l'établissement Ecole des
Pupilles de l'Air - lycée de la défense